

Réunion des entraîneurs BSA



Saison 2019

Mot de bienvenue

- Merci de votre présence ici ce soir
- Projet d'ordre du jour (2)
- Conseils d'administrations
- Responsables
- Engagement
 - Formation (accréditation)
 - Défi triple jeu local
 - Série fin de saison
 - Journée des jeunes
 - Cahier de mise en candidature - Gala méritas régional

Projet d'ordre du jour

Mot de bienvenue
Filtrage des bénévoles
Accréditation des entraîneur
Besoin d'accréditation
Réservation de terrain
Reprise de partie
Résultats des parties
Défi triple-jeu et photos - 8 juin
Enregistrement à un tournoi
Cahier d'enregistrement
Joueurs de remplacement
Code d'éthique des entraîneurs
Réglementations
L'entraîneur la pierre angulaire d'une expérience positive
Identification des perte de temps
Varia

Projet d'ordre du jour

	Power Point	Guide ABMB Académie	ABC du coaching
Filtrage des bénévoles	X		X
Accréditation des entraîneur	X	X	X
Besoin d'accréditation	X		X
Réservation de terrain	X	X	
Reprise de partie	X	X	
Terrains synthétique	X		
Résultats des parties	X	X	
Défi triple-jeu et photos	X		X
Enregistrement à un tournoi	X		
Cahier d'enregistrement	X	X	X
Joueurs de remplacement	X	X	X
Code d'éthique des entraîneurs	X	X	
Règlementations	X	X	X
L'entraîneur la pierre angulaire d'une expérience positive	X		
Identification des perte de temps	X	X	X
Coordonnées des membres		X	
Entraîneur-chef et entraîneur adjoint		X	
Événements importants durant votre saison		X	
Feuille d'alignement		X	X
Procédure d'avant partie		X	X
Que dois-je fournir lorsque je suis l'équipe local		X	X
Quoi faire en l'absence d'arbitres et/ou de marqueur		X	
Inscription à un tournoi		X	X
Méritas - Joueur de l'année		X	X
Les arbitres		X	X
Les marqueurs		X	X
Conseils généraux		X	
Ce que doivent fournir votre association et votre région			X
La trousse d'entraîneur			X
Championnats régionaux et championnats provinciaux			X
Assurance accident des membres affiliés			X
Outils à votre disposition			X

Conseil d'administration

- Président Gaétan Dubois
 - Vice-présidente administration Denise Turcotte
 - Coordonnateur LBML Jean Lafontaine
 - Directeur des équipements Jean Humbert
 - Directeur 7 ans et moins Pascal Gauvin
 - Directeur 8-9 ans (Atome) Mélanie Robitaille
 - Directeur 10-11 ans (Moustique) Maxime Cotton
 - Directeur 12-13 ans (Pee-Wee) Sylvain Carpentier
 - Directeur 14-15 ans (Bantam) Francis Drouin
 - Directeur 16 ans et plus Robert Hélie
-
- Président baseball de SADP Éric Dion
 - Assignation des arbitres Karine Lafontaine
 - Assignation des marqueurs Krystel Matte

Ligue LBML

	BSA	LBML
• Atome-A	3	15
• Atome-B	5	36 (Incluant BF)
• Atome-BF	1	5
• Moustique-A	2	15
• Moustique-B	6	32 (Incluant BF)
• Moustique-BF	1	5
• Pee-Wee-A	2	14
• Pee-Wee-B	6	29 (Incluant BF)
• Pee-Wee-BF	1	2
• Bantam-A	2	9
• Bantam-B	4	13
•		
• Midget-A	1	8 (Incluant U21F)
• Midget-B	2	7
• Ligue LBML et LBML-BSA-BLRT		
• Programme Baseball 6 contre 6		
• Règlement 105		

Site de Baseball Québec

- <https://www.baseballquebec.com/fr/fichiers.html>
- Section : Entraîner et gérer le baseball au Québec
 - L'ABC du coaching pour bien débiter
 - Rencontre de parents et code d'éthique
 - Cahier d'évaluation / Camp de sélection
 - Plan de saison
 - Cahier de pratique
 - Cahier de pratique 9U Atome (Français et anglais)
 - Cahier de pratique 11U Moustique (Français et anglais)
 - Cahier de pratique 13U Pee-Wee (Français et anglais)
- Section entraîneur
 - Programme G.A.N.T. pour chaque division (Français et anglais)
- Section : Réglementation
 - Règlements de régie de Baseball Québec 2019 (Français et anglais)
 - Livre de règlement officiel de Baseball Canada 2019 (Français et anglais)
 - Règlement de sécurité

L'ABC du COACHING pour BIEN DÉBUTER

1.1	Ce que doivent fournir votre association et votre région	4
1.2	La trousse d'entraîneur	5
1.3	Le cahier d'équipe	5
1.4	La feuille d'alignement	6
1.5	La règlementation	8
1.6	La procédure d'avant-partie	9
1.7	Je suis l'équipe receveuse, que dois-je fournir ?	10
1.8	Les arbitres	10
1.9	Les marqueurs	11
1.10	Il me manque des joueurs pour ma partie !	12
1.11	Je veux m'inscrire à un tournoi !	14
1.12	Les accréditations et formations d'entraîneurs	16
1.13	Des trucs pour accélérer les parties	18
1.14	Défi Triple Jeu	20
1.15	Championnats régionaux et championnats provinciaux	21
1.16	Méritas – le joueur de l'année / l'équipe de l'année	22
1.17	Assurance accident des membres affiliés	22
1.18	Filtrage des bénévoles	23
1.19	Outils à votre disposition	23

Site de BQ Laurentides

- <https://laurentides.baseballquebec.com/fr/index.html>
- Section : Entraîneurs
 - Spordle
 - Demande d'accès résultats des matchs
 - Guide entraîneur accès Spordle
 - Guide entraîneur entrer des résultats
 - Sport'Aide
 - Sport Bien être
 - Guide mémoire Sport'Aide
- Section : Ligue LBML
 - Programme d'amélioration du baseball
 - Guide de fonctionnement LBML 2019
 - Guide des séries 2018

Site de l'ABMB

- <http://www.abmb.org/fr/index.html>
- Section : Entraîneurs
 - Le guide de l'entraîneur 2019 (version Académie)
 - Formulaire d'inscription bénévole
 - Inscription à un tournoi
- Section Arbitres et marqueurs 2019
 - Résumé nouveaux règlements Baseball Québec
 - Règlements de la LBML
 - Rapport d'accidents
 - Liste des symboles
 - Résumé de la réglementation BQ

Filtrage des bénévoles

- Un mal nécessaire
Fortement recommandé par la FBAQ (Fédération du Baseball Amateur du Québec) et est inscrit dans nos règlements généraux:
- **7.1 DES MEMBRES ACTIFS: (98-10-18)**
 - « C'est un individu œuvrant au sein de l'association qui suite à la vérification approuvée de ses antécédents par le service de police a été accepté par le comité.
 - Cet individu devra agir soit en tant que membre du conseil d'administration, du conseil exécutif, comme entraîneurs, adjoints ou autres fonctions reconnues par le conseil d'administration ».

Saison 2018, fait 97 (5 encore non conforme)

Saison 2019, fait 36 (au moins 55 autres à faire)

Novice=23, Atome=9, Moustique=5, Pee-Wee=12, Bantam=3, Midget=3

Accréditation des entraîneurs

- FORMATION ANNUELLE
- 1- Stage approuvé par Baseball Québec
- 2- Convention des entraîneurs
- 3- Stage d'entraîneur offert par le PNCE
- 4- Stage de formateur
- 5- Donné un stage

- Recommandation :
- Baseball Québec recommande aux entraîneurs de suivre une formation annuellement.
- Baseball Québec recommande que l'entraîneur-chef de division Senior soit « Régional-Formé »

- Sanction pour la règle 26
- Les entraîneurs, qui ne possèdent pas l'accréditation conformément à la règle 26 en date du 20 juin annuellement, ne peuvent prendre part à aucune partie de saison régulière, série éliminatoire et compétition provinciale (tournoi – championnat) à partir de cette date, jusqu'à ce que l'accréditation requise soit conforme.

- Saison 2019: pas de participation aux séries (régionaux) si pas conforme.
- Saison 2020: pas de participation aux tournois, régionaux et provinciaux

Stage et formation des entraîneurs

- 26 - Accréditation obligatoire des entraîneurs
 - Atome A, Moustique A, Pee-Wee A, Bantam A, Midget A
 - Entraîneur chef = Initiation - Formé
 - Un entraîneur adjoint = Initiation - En formation
 - Formation annuelle = Un (1) entraîneur par équipe

 - Moustique B, Pee-Wee B, Bantam B et Midget B
 - Un (1) entraîneur = Initiation - Formé
 - Formation annuelle = Un (1) entraîneur par équipe

 - Atome B
 - Un (1) entraîneur = Initiation - En formation

 - Rallye Cap
 - Responsable associatif = Formation Rallye Cap

Stage et formation des entraîneurs

- Statuts : En formation Initiation
 - <http://pnce.baseball.ca> seulement

- Statuts : Formé Initiation
 - <http://pnce.baseball.ca> + Stage en salle de 4 heures

- Formation disponible en ce moment
- Entraîneur chef , \$0
- Entraîneur chef , \$0
- Mon premier lancer , \$0
- PNCE initiation , \$60
- Inscription via Tristan Beaudin

Réservation d'un terrain

- Blainville et SADP
 - La priorité est accordée aux parties et aux reprises de parties.
 - Les disponibilités restantes seront attribuées aux pratiques.

 - Vous devez passer par votre directeur.
 - Ces derniers vont recevoir chaque semaine des blocs d'heures à distribuer dans les équipes.

• Directeur 7 ans et moins	Pascal Gauvin
• Directeur 8-9 ans (Atome)	Mélanie Robitaille
• Directeur 10-11 ans (Moustique)	Maxime Cotton
• Directeur 12-13 ans (Pee-Wee)	Sylvain Carpentier
• Directeur 14-15 ans (Bantam)	Francis Drouin
• Directeur 16 ans et plus	Robert Hélie

Reprise /annulation de partie

- Reprise de partie
 - Blainville et Ste-Anne-des-Plaines
 - Jean Lafontaine (438) 223-7001
 - jlafontaine@abmb.org

Annulation de partie

- Condition climatique (partie annulée)
 - Activité scolaire (4 jours et approbation de la LBML)
 - Examens du ministère
 - Participation à un tournoi
-
- Toute partie annulée pour l'une de ces raisons devra être programmée dans un délai maximum de sept (7) jours suivant cette partie, ET devra être jouée dans les 14 jours suivant cette même partie, mais seulement après la 4e journée à partir du moment de l'annulation

Terrains synthétique

- Pour ces terrains, il est de notre ressort de prendre la décision de jouer ou de ne pas jouer. Pour la ville les terrains sont toujours jouable.

- Utilisation des terrains synthétique:
 - Pas de gomme
 - Pas de graines de tournesol
 - Pas de substances de fumeurs
 - Pas de souliers à crampons métalliques
 - Pas d'animaux
 - Pas de traçage de ligne
 - Utilisez la logique

Résultats des parties

- Après chaque partie, il est primordiale de communiqué le résultat de celle-ci.
 - Que vous étiez receveur ou visiteur
 - Que vous avez gagner, perdu ou annulé la partie
 - Que votre partie n'a pas eu lieu
 - Par courriel à president@abmb.org

Si vous êtes l'équipes receveurs, des statistiques de parties qui doivent être entrées par les entraineurs (* Données obligatoires)

Résultat de la partie*

Lanceurs utilisés avec le nombre de manches*

Importation des feuilles de parties*

Notes sur la parties (accidents, incidents et/ou expulsion)

Défi triple-jeu et photos

Novice à Midget 8 juin Terrains Blainville

3 gagnants pour chacune des 18 catégories suivantes :

Rallye Cap filles 4-5 ans	8h45
Rallye Cap 4-5 ans	
Rallye Cap filles 6-7 ans	
Rallye Cap 6-7 ans	
Atome A	12h00
Atome B	
Atome filles 8-9 ans	
Moustique AA-A	14h15
Moustique B	
Moustique fille 10-11 ans	
Pee-Wee AA-A	15h30
Pee-Wee B	
Pee-Wee filles 12-13-14 ans	
Bantam AA-A	16h15
Bantam B	
Bantam filles 14-15-16 ans	
Midget AA-A	
Midget B	

Enregistrement à un tournoi

- Vérifier la disponibilité auprès du tournoi
- Faire demande d'autorisation à la région
- Laurentides.baseballquebec.com
- Sélectionné « Tournoi » dans le menu de gauche ensuite Autorisation de participé à un tournoi
- Entrer votre courriel et un mot de passe pour créer votre compte.
 - Sélectionné la ligue dans laquelle vous jouer
 - Sélectionné le tournoi auquel vous voulez participé
 - Choisir la division et la classe

- Cette procédure créer un formulaire quelle envoie par courriel à l'instance régional qui verra a effectuer la vérification, procéder au contrôle de l'accréditation des entraîneurs, apposer une signature électronique autorisant l'équipe à s'inscrire au tournoi, ensuite une copie sera transmise à la ligue d'où provient l'équipe et au tournoi ou l'équipe est inscrite. Une fois l'autorisation obtenue, un courriel sera envoyée au responsable de l'équipe lui donnant l'option d'imprimer le formulaire électronique.

AUTORISATION DE PARTICIPATION À UN TOURNOI



Chaque équipe doit présenter, avant sa première partie, les documents suivants, dûment remplis et approuvés :

- 1 - Formulaire d'autorisation de participation à un tournoi ;
- 2 - Cahier d'enregistrement de l'équipe : cahier A et B (et liste de réserve pour les équipes de classe AA) ;
- 3 - Calendrier des parties de la ligue ;
- 4 - Classe A et B : l'équipe qui utilise des réservistes doit fournir une photocopie du cahier d'enregistrement de l'équipe de provenance du joueur.

IDENTIFICATION DU TOURNOI :

Nom du tournoi: **Abitibi 3** Division: **Atome** Classe: **AA**
Date du tournoi: du **05 mai 2007** au **11 mai 2007**

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPE :

Région: **Abitibi-Témiscamingue** Division: **Atome** Classe: **A**
Nom de l'association: **dragons**
Nom de l'équipe: **dragons**
Nom de l'entraîneur-chef: **Serge Lehoux** Rés: **819-333-3456**
Bur: Pgt: Cell:

IDENTIFICATION DE LA LIGUE

Nom de la Ligue: **test**
Nom du président: **Test** Rés: **514-421-1888**
Bur: Pgt: Cell:
Fax: Courriel: **nolliat@hotmail.com**

PERSONNE RESSOURCE À CONTACTER EN CAS DE MESURE DISCIPLINAIRE :

Nom: **Test** Titre: Rés: **514-421-1884**
Bur: Pgt: Cell:
Fax: Courriel: **nolliat@hotmail.com**

AUTORISATION OBLIGATOIRE DE LA RÉGION *** (Une autorisation par fax ou courriel sera acceptée) ***

Nom : **Donald Laplante**  **06 mars 2007**
Titre: **Président** Courriel: **president@Abitibi-Témiscamingue.baseballquebec.qc.ca**
Signature: **president@Abitibi-Témiscamingue.baseballquebec.qc.ca**
jj/mm/aa

À L'USAGE DU REGISTRAIRE DU TOURNOI

Acceptée Refusée

Signature

____ / ____ / ____
jj/mm/aa

Cahier d'enregistrement



Saison 2010

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC

4545, Pierre-De Coubertin, C.P. 1000 Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2 - (514) 252-3075

Cahier d'enregistrement des joueurs et d'une équipe

Région: Laurentides

Association: 11501 BSTSA

Ligue: LBQL

Nom de l'équipe: Braves

Division: Bantam

Classe: A

Séq.	No Membre	Naissance	Nom	Adresse	Résidence	Date d'approbation
1	700308	1996/04/02	Albuquerque, Raphael	50, Rue Saint-Jacques Ouest Sainte-Thérèse QC J7E 1B1	(450)435-2499	2010/05/25
2	702740	1995/01/05	Beaudin, Dominick	209 rue Chaumontel Sainte-Thérèse QC J7E5H5	(450)437-9959	2010/05/25
3	702745	1995/04/20	Bélanger, Pascal	25 Rue Hogue Sainte-Thérèse QC J7E 3C5	(450)434-7866	2010/05/25
4	700310	1996/05/12	Caiassy, Benoit	240, Chaumontel Sainte-Thérèse QC J7E 5H4	(450)437-9268	2010/05/25
5	703020	1995/08/01	Charron, Étienne	5, Rue Maurice-Tessier Blainville QC J7C 3W4	(450)437-3967	2010/05/25
6	700017	1995/12/07	D'Agnolo, Dany	67, Rue des Florins Blainville QC J7C 5E5	(450)437-4126	2010/05/25
7	700309	1996/04/14	Hudon-Daguerre, Antoine	246, Place Sicard App 4 Sainte-Thérèse QC J7E 3X4	(450)971-4260	2010/05/25
8	703043	1996/05/29	Jassogne, Nicolas	206 5ième Avenue Ste-Anne des Plaines QC J0N 1H0	(450)938-6573	2010/05/25
9	701965	1995/03/06	Lafontaine, Alexandre	99, Rue Gilles Blainville QC J7C 3A6	(450)433-8720	2010/05/25

Imprimé le: 2010/07/17 Approuvé par le registraire :

Approuvé le: 2010/06/03

Note : Si une date d'approbation est manquante, ceci indique que le joueur ou entraîneur correspondant n'a pas été approuvé par le registraire régional.

Cahier d'enregistrement



Saison 2010

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC

4545, Pierre-De Coubertin, C.P. 1000 Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2 - (514) 252-3075

Cahier d'enregistrement des joueurs et d'une équipe

Région: Laurentides

Association: 11501 BSTSA

Ligue: LBQL

Nom de l'équipe: Braves

Division: Bantam

Classe: A

Séq.	No Membre	Naissance	Nom	Adresse	Résidence	Date d'approbation
10	700609	1996/03/27	Lafortune, Kate	14, Rue Chemin Du Roy Blainville QC J7C 4R8	(450)435-4291	2010/05/25
11	700014	1995/05/18	Paradis, Sébastien	24, rue De Lindoso Blainville QC J7B 1Z7	(450)508-4849	2010/05/25
12	700613	1996/11/11	Tardif, Francis	39, rue Yves-Thériault Blainville QC J7C 5K7	(450)433-6520	2010/05/25
13	700311	1996/08/08	Woodrough, Eliot	869, Hardy Sainte-Thérèse QC J7E 3Y8	(450)979-0812	2010/05/25

Ent	FA	PNCE	No Membre	Nom	Adresse	Résidence	Date d'approbation
EA			703074	Daguerre, Jean	246 rue Sicard apt 4 Sainte-Thérèse QC J7E	(514)473-2489	2010/06/03
EA			703304	Lafortune, Gilles	14 rue Chemin Du Roy Blainville QC J7C 4R	(450)434-4269	2010/06/03
EA			703072	Sigouin, Francis	869 rue Hardy Sainte-Thérèse QC J7E 3Y8	(450)979-0812	2010/05/25
EC		299007	703163	Tardif, Johnny	39, Yves Thériault Blainville QC J7C 5K7	(450)433-6520	2010/06/03

Imprimé le: 2010/07/17 Approuvé par le registraire :

Approuvé le: 2010/06/03

Note : Si une date d'approbation est manquante, ceci indique que le joueur ou entraîneur correspondant n'a pas été approuvé par le registraire régional.

Joueurs de remplacements

■ 62.6 Utilisation des réservistes

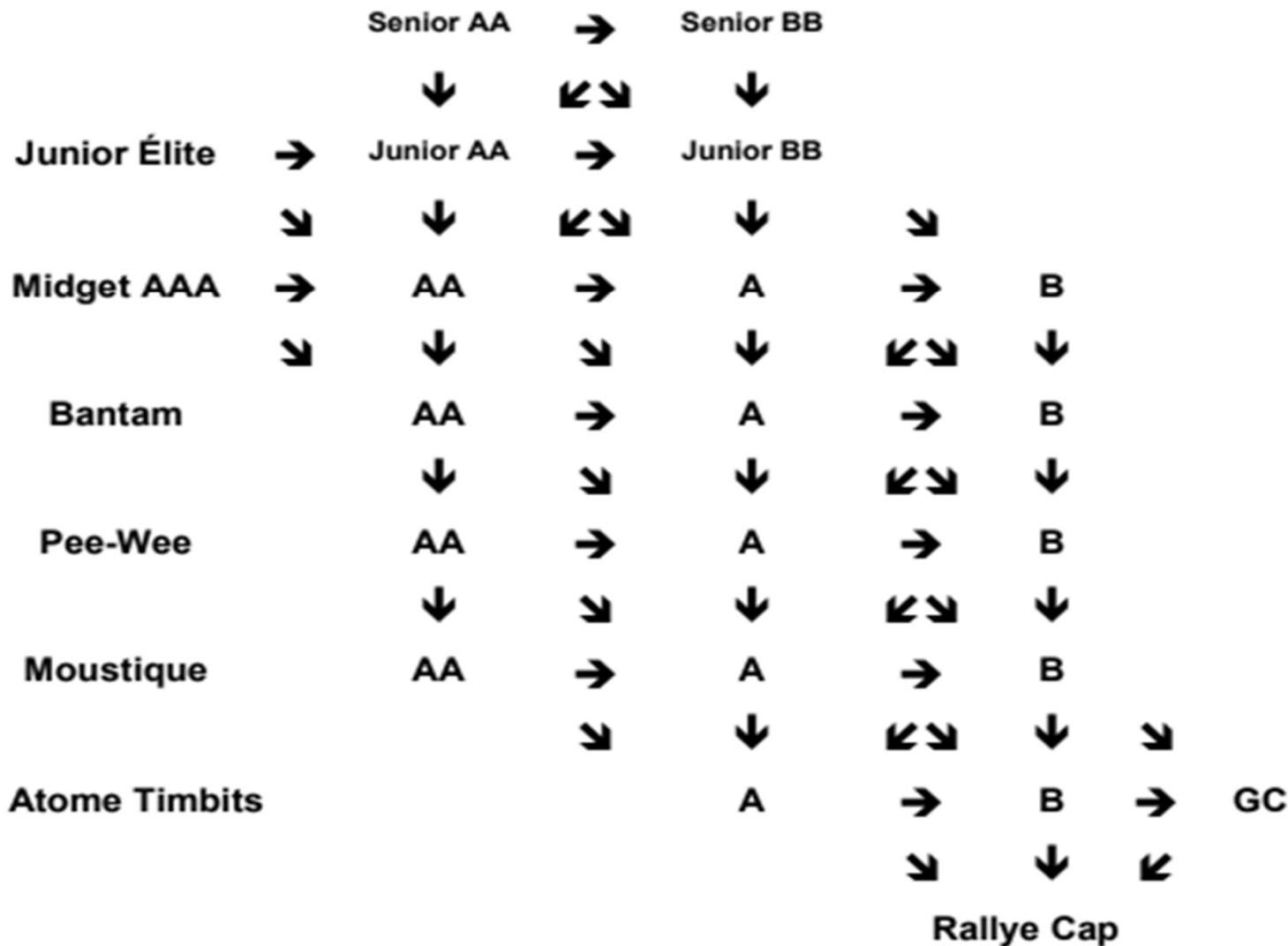
- a) Les joueurs doivent se présenter à leur équipe originale s'il y a conflit de calendrier de partie entre les deux équipes, à moins d'entente entre les entraîneurs impliqués. Autrement, ils sont inéligibles.
- b) En saison régulière, un joueur de division mineure ne peut évoluer à la position de lanceur lorsqu'il est réserviste. C'est toutefois permis en tournoi et championnat, sauf pour les joueurs de classe A évoluant à titre de réserviste dans la division supérieure de classe B.
- c) Aux classes A et B ainsi qu'au Moustique AA, un réserviste doit être inscrit au bas de l'ordre des frappeurs lorsqu'il évolue pour une équipe de division mineure.
- d) Une fois la partie débutée, toute contravention aux points b) ou c) entraîne une suspension automatique (55.1) à l'entraîneur-chef de l'équipe fautive.

■ 62.7 - MAXIMUM

- a) Une équipe Atome B / Grand Chelem faisant usage de réserviste ne pourra aligner plus de 7 joueurs. Une équipe Atome A, et Moustique à Bantam de classe A ou B faisant usage de réserviste ne pourra aligner plus de 10 joueurs. Une équipe Midget de classe A ou B faisant usage de réserviste ne pourra aligner plus de 12 joueurs. S'il advenait qu'un joueur régulier (non-réserviste) arrive en cours de partie, il peut prendre part à celle-ci, sans exclure les réservistes présents.
 - *Note : La mention « LR » doit être inscrite sur la feuille d'alignement suivant le nom du joueur.*
- b) Une fois la partie débutée, toute contravention au point a) entraîne une suspension automatique (55.1) à l'entraîneur-chef de l'équipe fautive.

62.8 Organigramme des possibilités – Liste de réserve

62.8 - ORGANIGRAMME DES POSSIBILITÉS – LISTE DE RÉSERVE



Code d'éthique de l'entraîneur

- 1. Intégrité
 - L'entraîneur doit agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions avec, les joueurs, les collègues, les officiels, les dirigeants, le public et le sport du baseball.
- 2. compétence
 - L'entraîneur doit se préparer afin de bien servir les joueurs de façon professionnelle sur les aspects technique, physique, psychologique et social.
- 3. Respect des athlètes
 - L'entraîneur doit respecter les joueurs en tout temps et agir dans le meilleur intérêt de leur sécurité et de leur développement.
- 4. respect des règlements
 - L'entraîneur doit accepter et appliquer autant les règlements de jeu du baseball que ceux de Baseball Québec.

Code d'éthique de l'entraîneur

- 5. Respect des officiels
 - L'entraîneur doit accepter et comprendre le rôle des officiels ainsi que leurs décisions. Toute intervention avec eux soit se faire avec le meilleur respect.
- 6. Comportement avec les autres entraîneurs
 - Le comportement envers les autres entraîneurs doit se faire avec courtoisie, respect et bonne foi.
- 7. Conduite personnelle
 - L'entraîneur doit agir comme modèle pour les jeunes en maintenant les meilleurs standards de conduite tout en supportant les principes de l'esprit sportif.

- J'ai pris connaissance du Code d'éthique de l'entraîneur de Baseball Québec et je m'engage à le respecter durant les activités de la prochaine saison.

• Signature de l'entraîneur

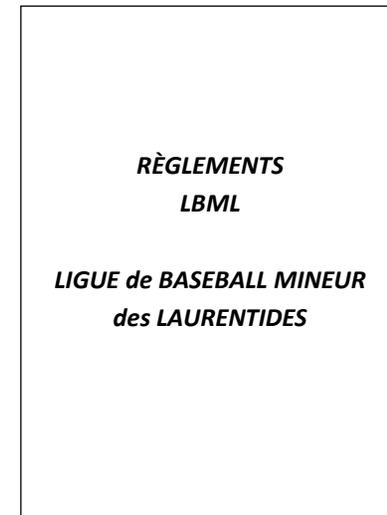
Règlements



BC



BQ



LBML

103.14 – ÉQUITÉ DE JEU POUR LES DIVISIONS, MOUSTIQUE AA-A-B, PEE-WEE A-B, BANTAM A-B ET MIDGET A-B

- a) Rôle offensif

Tous les joueurs sont inscrits sur le rôle des frappeurs et chacun de ceux-ci frappe à son tour au bâton.

 - i) lorsqu'un joueur arrive en cour de partie, il est inscrit au dernier rang du rôle offensif;
 - **En tournoi et championnat, il n'est pas permis d'ajouter un joueur en cour de partie.**
 - ii) lorsqu'un joueur quitte en cours de partie, il est retiré du rang du rôle offensif. Aucun retrait « automatique » n'est comptabilisé;
 - iii) si un joueur ne peut terminer son tour au bâton, le frappeur suivant dans le rang le remplace avec le même compte. Le joueur remplacé peut revenir au jeu au cours de la partie;
 - iv) si un coureur ne peut compléter une présence sur les buts, il est remplacé par le dernier retrait. Le joueur remplacé peut revenir au jeu au cours de la partie.

- Note 1: Si un joueur « saute » son tour au bâton, mais demeure dans la partie, un retrait est comptabilisé.

- Note 2: Lorsqu'une expulsion survient, faisant en sorte que le nombre minimum de joueurs requis en défensive n'est plus atteint, on ne peut avoir recours à un joueur non inscrit sur l'alignement.

- Une demi-manche offensive se termine lorsque 3 retraits ont été inscrits ou que 5 points ont été marqués par l'équipe en offensive. Au Moustique-B, le nombre limite de points est de 3 par manches. S'il y a un circuit à l'extérieur des limites du terrain (au-delà des clôtures) l'équipe sera créditée de tous ces points. Par ailleurs, lors d'une manche ouverte, l'équipe visiteuse peut prendre un maximum de 10 points d'avance, une fois cette limite atteinte, la demi-manche offensive de l'équipe visiteuse prend fin. Dans un tel cas lors de son retour en offensive, l'équipe receveuse sera limitée à une partie nulle. Les barèmes de cette règle ne peuvent être dépassés même lors d'un coup de circuit à l'extérieur du terrain – règle applicable en saison régulière seulement.

103.14 suite

- b) Rôle défensif
 - Les substituts qui prennent place au banc pour la première manche, se joignent à la partie sur une base rotative à compter de la 2^e manche. Un joueur ne peut retourner sur le banc avant que tous les joueurs ne passent une manche complète sur le banc.

- c) Atteindre le but suivant
 - Lorsqu'une équipe détient une avance de 5 points ou plus, le coureur de cette équipe peut attendre le but suivant seulement si la balle est frappée ou s'il est forcé d'avancer.
 - Note : L'application d'une règle de jeu (BCan) peut « forcer » l'avance des coureurs. Ex. : Balle hors limite
 - i) Sans avance sur les buts :
 - Si un coureur atteint le but suivant, la balle est morte et il est retourné à son but.
 - ii) Avec avance sur les buts :
 - Si un coureur atteint le but suivant, la balle est morte et il est retiré. Si plus d'un coureur est fautif, la balle est morte, on retire uniquement celui le plus près d'atteindre le marbre et les autres coureurs retournent à leur buts..

- d) Retour au jeu
 - Le retour au jeu est permis, c'est-à-dire que tout joueur peut-être remplacé dans son rôle défensif et revenir en tout temps à une quelconque position, sauf à la position de lanceur si celui-ci a déjà lancé.

103.24 - FRAPPEURS ATTEINTS À LA TÊTE

- 103.24 - FRAPPEURS ATTEINTS À LA TÊTE
-
- Lorsqu'un frappeur se fait atteindre par un lancer provenant du lanceur, l'officiel peut lui octroyer le 1er but. **Par contre, si ce lancer (peu importe la vitesse) atteint directement le frappeur sur la tête ou dévie**
- **sur celle-ci, il aura droit au 1er but, mais devra obligatoirement être remplacé par le dernier retrait.** (En
- conformité avec le 103.14 a) iv).
-
- Lorsque la demi-manche offensive se termine, le joueur atteint peut retourner en défensive s'il est apte
- à le faire, sinon être remplacé, momentanément, par un autre joueur. Dans cette dernière éventualité, il
- pourra rester au banc, en récupération, et ce en dépit de l'article 103.14 b). Ceci implique qu'il pourrait
- être inactif pendant plus d'une manche à moins qu'il doive se présenter au bâton. En effet, à son
- prochain tour au bâton, le frappeur atteint devra se présenter au marbre.
-
- Lorsqu'un frappeur atteint à la tête est momentanément retiré de la partie, nous
- invitons les entraîneurs à utiliser l'**outil de détection des commotions cérébrales,**
- **fourni à l'intérieur du carnet d'alignement**

103.23 – RÈGLE DU 60 SECONDES

- Dans le but de rendre le jeu encore plus dynamique, Baseball Québec introduit sans sa réglementation la règle des 90 secondes.
- Toutes les équipes de classe B, A et AA de division Atome à Sénior doivent effectuer leurs changements défensifs/offensifs et offensifs/défensifs en 90 secondes ou moins.
- À chaque demi-manche, à compté du dernier retrait jusqu'à l'appel « Au jeu » par l'officiel, la règle des 90 secondes s'applique.
- Les arbitres, marqueurs, administrateurs, entraîneurs et joueurs sont tous conviés à adhérer à ce principe pour rendre le baseball encore plus vivant.
- Ceci est un principe de jeu, une façon de faire, voire même une philosophie de jeu. C'est une adhésion volontaire, il n'y aucune sanction rattachée à ce principe de jeu, mais assurons nous tous de son application.

RENCONTRES PARENTS / CODE D'ÉTHIQUE

2.1	La rencontre de début d'année.....	28
2.2	Système de communication.....	33
2.3	La rencontre pré-compétition.....	34
2.4	Bilan de mi-saison et de fin de saison.....	35
2.5	Rencontre individuelle face à une problématique.....	36
2.6	Code d'éthique.....	39

Identification des pertes de temps

- **Entraîneurs :**
 - Meeting trop long.
 - Les joueurs ne savent pas à quelle position jouer.
 - Changements trop lents entre les manches.
 - On attend l'entraîneur pour le meeting d'avant-match.

- **Receveur :**
 - N'est pas prêt en début de manche.
 - Visite inutile du receveur vers le lanceur

- **Lanceurs :**
 - On attend après le lanceur en début de manche
 - Motion trop longue et inadéquate.
 - Se rapproche du receveur après chaque lancer

- **Frappeur :**
 - Tous les joueurs sont prêt, le frappeur ne l'est pas.
 - En train d'enfiler ses gants de frappeur.
 - Arrive au marbre, crampe ses pieds, fait le grand ménage, demande du temps pour regarder les signaux.
 - Changement de bâton en milieu de présence.

Identification des pertes de temps

Changement défensive/offensive:

- Les joueurs ne savent pas à quelle position jouer.
- Personne sur le terrain après 34 secondes
- Les joueurs prennent leur place en marchant.
- On cherche le matériel

■ Arbitres :

- Les arbitres sont en retard.
- Le meeting d'avant-match ne commence pas à l'heure.
- Le meeting d'avant-match trop long.
- Rencontre des arbitres entre les manches.
- Flirt avec la marqueuse.
- Arrêts fréquent du coach pour demander le compte et le nombre de retraits.
- Donner un temps d'arrêt dès qu'il a une demande.

BLRT

**Le baseball prend un nouvel envol,
et c'est au Québec que ça commence.**

Le baseball est un jeu

Merci de votre implication